

PROCÈS-VERBAL
de la séance ordinaire du Conseil d'établissement
de l'École Eurêka
tenue au 220 rue Yvan Duquette, Granby, Québec,
Mercredi le 26 septembre 2012, à 19 h 00

1. **Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.**

Sont présents :

Mesdames Chantal Savoie, enseignante
 Danielle Du-Sablon, enseignante
 Isabelle Giard, enseignante
 Josée Laverdière, technicienne en éducation spécialisée
 Manon Arsenault, responsable du service de garde
 Mélanie Bouthiette, parent
 Mélanie Gélinas, parent
 Lucie Piédalue, parent

Messieurs Danny Aubin, parent
 Manuel Paços, enseignant
 Dominic Papin, enseignant
 Luc Touchette, parent
 Yves Deslongchamps, parent
 Pascal Viscogliosi, parent

Formant quorum

Madame Valérie Daigle, directrice
 Madame Manon Turgeon, directrice-adjointe

2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**

CE -12-13-01

Madame Josée Laverdière se propose comme secrétaire du C.E. pour ce soir.

Elle est APPUYÉE par madame Mélanie Gélinas.

Adopté à l'unanimité

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CE -12-13-02

Il est PROPOSÉ par monsieur Dany Aubin, APPUYÉ par monsieur Yves Deslongchamps

DE CORRIGER la numérotation des points à l'ordre du jour de façon à ce que 23 points soient à l'ordre du jour et de faire les ajouts suivants.

Ajout au point 9.3 : Trésorier
 Ajout à varia : 22.2 : Fête de Noël
 22.3 : Photo

Adopté à l'unanimité

4. **Présentation des membres**

Chacun des membres se présente.

5. **Parole au public**

Nous constatons l'absence de public.

6. **Adoption des procès-verbaux des séances du 2 mai et 23 mai 2012**

Des modifications sont apportées à la séance du 2 mai 2012 :

- Au point 5 : modifier bimensuelle par mensuelle et mensuelle par hebdomadaire
- Au point 12 : modifier éducatrices pour éducatives
- Au point 14 : changer la date du 2 juin 2012 pour le 21 juin 2012

CE -12-13-03

Il est PROPOSÉ par madame Manon Arsenault, APPUYÉ par madame Isabelle Giard

D'ACCEPTER les modifications de la séance du 2 mai 2012.

Adopté à l'unanimité

Des modifications sont apportées à la séance du 23 mai 2012 :

- Au point 3 : changer le nom de monsieur Danny Aubin pour le nom de monsieur Luc Touchette.
- Au point 6.1 : enlever «se présenter à l'école pour le paiement» et remplacer par «en assurer le paiement avant que l'école passe la commande».
- Au point 7 : modifier « Il est proposé d'ajouter le service de garde dans les

responsables» pour « Il est proposé d'ajouter le service de garde dans la colonne des responsables».

- Au point 8 : Au 1^{er} paragraphe suite à «il est proposé» ajouter «par madame Mélanie Gélinas, APPUYÉ par madame Lucie Piédalue».
- Au point 10 : Retirer le 3^e paragraphe et le déplacer au point 11 avec quelques modifications.
- Au point 11 : Modifier « Il y aura approbation» par «Nous établissons». Sous le 3^e paragraphe ajouter le paragraphe suivant (qui provient du point 1 avec modifications) ; «Malgré le fait que les parents étaient moins satisfaits des frais facturés, le coût du matériel périssable a augmenté de 5 \$ pour certains niveaux. Le conseil d'établissement mentionne que le *statu quo* sur le montant du matériel périssable ne pourra pas toujours être conservé».
- Au point 16 : Après «Pour l'année 2012-2013» ajouter «afin de limiter le transfert d'élèves».
- Au point 18 : À la 2^e ligne, après «il y», ajouter «a demandé». Retirer la dernière phrase du paragraphe.
- Au point 19 : Ajouter «Pour 2012-2013, une conseillère pédagogique sera disponible pour l'anglais intensif».

CE -12-13-04

Il est PROPOSÉ par monsieur Pascal Viscogliosi, APPUYÉ par madame Manon Arsenault

D'ACCEPTER les modifications de la séance du 23 mai 2012.

Adopté à l'unanimité

7. **Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement**

CE -12-13-05

Il est PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin, APPUYÉ par madame Lucie Piédalue

D'ADOPTER le rapport annuel tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. **Suites de la dernière séance**

8.1 **Chandails**

Ils ont été reçus et distribués. Quelques échanges ont dû être faits concernant les grandeurs. Les enfants sont très contents de leur chandail. Par contre, au niveau de la gestion de la commande des chandails, les secrétaires ont dû mettre plusieurs heures de travail afin de compléter les commandes. La méthode de fonctionnement sera donc à revoir pour la prochaine commande.

8.2 **Système de son**

Le système a été acheté en fin d'année. Il reste 347 \$. Monsieur Jean-François Bouvette se chargera d'acheter du matériel pour compléter l'ensemble (jeu de lumières et micro).

8.3 **Campagne de financement**

La campagne est en cours. La réception et la distribution des fromages se feront le 29 octobre 2012.

Les enseignantes de 1^{re} année demandent de pouvoir réaliser un "dict-o-thon" afin de faire l'achat de livres pour leur classe. Les enfants pourraient amasser des sous pour chacun des mots orthographiés correctement. Le conseil se questionne sur le nombre de campagnes de financement qui pourraient être faites au cours d'une même année. Il est suggéré que la campagne soit la même pour tous les niveaux afin de ne pas surcharger les gens avec nos demandes de financement. On convient d'en reparler lors de la prochaine réunion de façon à établir une ligne de conduite structurant les campagnes de financement de l'école.

9. **Élections**

9.1 **Rôles des différents postes au C.E.**

Monsieur Luc Touchette nous explique les différents postes à combler.

9.2 **Nomination d'un président d'élection**

CE -12-13-06

Monsieur Danny Aubin propose que madame Valérie Daigle soit élue à titre de présidente d'élection, APPUYÉ par madame Lucie Piédalue.

Adopté à l'unanimité

9.3 **Élections aux postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier**

CE -12-13-07

Madame Lucie Piédalue se propose à titre de présidente, APPUYÉ par madame Mélanie Gélinas.

Adopté à l'unanimité

Il est PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin de nommer Madame Mélanie Bouthiette au titre de vice-présidente. Madame Mélanie Bouthiette accepte.

CE -12-13-08

Adopté à l'unanimité

Madame Josée Laverdière se propose à titre de secrétaire pour l'année 2012-2013, APPUYÉ par monsieur Pascal Viscogliosi.

CE -12-13-09

Adopté à l'unanimité

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Deslongchamps, APPUYÉ par monsieur Luc Touchette DE NOMMER madame Valérie Daigle trésorière.

CE -12-13-10

Adopté à l'unanimité

10. **Membre de la communauté**

Madame Valérie Daigle nous annonce que monsieur Serge Tétrault est intéressé à se joindre à nous à titre de membre de la communauté.

CE -12-13-11

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Touchette, APPUYÉ par monsieur Yves Deslongchamps DE NOMMER monsieur Serge Tétrault à titre de membre du conseil d'établissement 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

11. **Dénonciation d'intérêts**

Tous les membres du conseil d'établissement complètent le formulaire de dénonciation d'intérêts.

12. **Règles de régie interne**

Quelques modifications des règles de régie interne du conseil d'établissement sont apportées`

- Au point 6, on modifie le mot «traduire» par le mot «écrit»
- Au point 9, on retire la dernière phrase qui se dédouble.
- Au point 10, on modifie l'heure de fin de la réunion pour 21hre.
- Au point 12, on retire la dernière phrase du document. De plus, la numération sera décalée car il n'y a aucun numéro 5.

CE -12-13-12

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Gélinas, APPUYÉ par monsieur Pascal Viscogliosi D'ACCEPTER les règles de régie interne telles que modifiées.

Adopté à l'unanimité

13. **Activités parascolaires**

Madame Manon Turgeon nous présente les différentes activités parascolaires qui pourraient être offertes aux dîneurs. Elle répond aux questions des membres relativement à la gestion de ces activités. Nous demandons à ce que la mention « premier arrivé, premier inscrit » soit inscrite sur la feuille d'inscription étant donné le nombre limité de places pour chacune des activités.

CE -12-13-13

Il est PROPOSÉ par madame Chantal Savoie, APPUYÉ par madame Danielle Du-Sablon DE TENTER une première expérience avec ce type d'activité.

Adopté à l'unanimité

14. **Activités éducatives**

Madame Valérie Daigle nous présente les grilles d'activités éducatives de chacun des niveaux.

CE -12-13-14

Il est PROPOSÉ par madame Danielle Du-Sablon, APPUYÉ par madame Mélanie Bouthiette

D'ACCEPTER les activités telles que proposées.

Adopté à l'unanimité

15. **Budget du conseil d'établissement**

Madame Valérie Daigle nous informe que présentement, il y a 647 \$ disponibles pour le

conseil d'établissement. Nous reportons ce point à la prochaine rencontre.

16. **Modalités d'aide aux devoirs et aux leçons**

Madame Valérie Daigle nous présente les modalités du service d'aide aux devoirs et leçons.

CE -12-13-15

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Deslongchamps, APPUYÉ par madame Mélanie Bouthiette

D'ACCEPTER les modalités d'aide aux devoirs et aux leçons telles que présentées.

Adoptées à l'unanimité

17. **Calendriers des réunions**

Les dates établies pour les séances ordinaires du conseil d'établissement sont les suivantes :

7 novembre 2012 – 5 décembre 2012 – 6 février 2013 – 17 avril 2013 – 29 mai 2013

Nous établissons l'heure des rencontres à 18h30.

CE -12-13-16

Il est PROPOSÉ par madame Josée Laverdière, APPUYÉ par madame Chantal Savoie

D'ACCEPTER le calendrier des réunions tel qu'établi.

Adopté à l'unanimité

18. **Services de garde**

Madame Manon Arsenault nous informe que les enfants du groupe de monsieur Jean-François Bouvette ont participé à la course "kilo-maître" de l'école de la Chantignole.

19. **Rapport du délégué du comité de parents**

Aucune réunion du comité n'a eu lieu jusqu'à maintenant. Cependant, monsieur Danny Aubin nous informe que le conseil des commissaires a reconnu l'implication et le travail du personnel de l'école Eurêka lors de sa séance d'hier. Le C.E. félicite le personnel.

20. **Information de la direction**

20.1 **Formation pour les C.E. le 15 octobre 19h00 à J-H Leclerc**

Madame Valérie Daigle invite les membres du C.E. à participer à cette formation. Monsieur Danny Aubin y assistera.

20.2 **Conférence pour les parents le 4 octobre 19h00, école Eurêka**

Madame Valérie Daigle nous informe que la conférence "Parents-guides, Parents-complices" sera offerte gratuitement aux parents.

20.3 **Pratique de feu et de confinement barricadé**

La pratique de feu aura lieu demain. La pratique de confinement barricadé aura lieu ultérieurement dans l'année.

21. **Correspondances**

Aucune correspondance.

22. **Questions diverses et varia**

22.1 **Sorties éducatives et matériel personnel**

Madame Lucie Piédalue questionne la pertinence de permettre aux enfants d'apporter du matériel électronique lors des sorties. Madame Isabelle Giard mentionne que lors des longs voyages en autobus, cela permet de diminuer les conflits et les décibels. Elle précise que le matériel apporté est autorisé seulement à l'intérieur de l'autobus, ce qui ne diminue en rien la participation et la socialisation des enfants rendus à destination.

L'assemblée consent à l'unanimité à poursuivre la réunion au-delà de 21h30.

22.2 **Fête de Noël**

Un comité de Noël a été formé parmi le corps enseignant. À la demande du comité, madame Valérie Daigle nous présente le type de fête qu'il aimerait faire vivre aux enfants.

Il est suggéré que la fête de Noël ait lieu le 20 décembre en soirée, de sorte que les enfants demeureraient à l'école après les heures de classe.

Il y aurait reprise de temps le vendredi 21 décembre 2012, les élèves et les enseignants seraient donc en congé à cette date. Afin de ne pas incommoder les parents qui ne pourraient garder leurs enfants à la maison, les enseignantes se relaieraient de façon à être présentes à l'école auprès des enfants.

CE -12-13-17

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Bouthiette, APPUYÉE par monsieur Luc Touchette

D'ACCEPTER l'organisation de la fête de Noël telle que proposée.

Adopté à l'unanimité

Vu la popularité du spectacle de Noël de l'an dernier, cette année il y aura 2 spectacles de Noël au gymnase de l'école pour ainsi permettre aux parents de venir voir la représentation de leurs enfants.

22.3 Photos

Madame Manon Turgeon nous informe que Le studio La Pomme Verte, qui a réalisé les photos scolaires cette année, nous offre un certificat cadeau de 500 \$ si nous décidons de signer un contrat avec eux pour l'an prochain. Le conseil souhaite ne pas prendre cette décision immédiatement et préfère attendre de voir la qualité des photos qui seront offertes ainsi que la qualité du service vente et après vente.

De plus, Le studio La Pomme Verte nous offre de faire une journée "photo de famille" un samedi. Des frais de 15 \$ par famille seraient exigés pour une séance photo. Ce montant serait entièrement remis à l'école peu importe si les familles font l'achat ou non de photos suite à la séance. Les membres du conseil craignent de surcharger les parents avec les différentes campagnes et demandes monétaires.

Un vote est pris au sein des membres votant du conseil et la majorité des membres refusent la proposition du studio de La Pomme Verte. Il est décidé que lors de la prochaine réunion nous discuterons de la position de l'école face aux nombreuses sollicitations extérieures qui nous sont adressées.

23. Levée de l'assemblée

CE -12-13-18

Il est PROPOSÉ par madame Josée Laverdière, APPUYÉ par madame Manon Arsenault

DE LEVER l'assemblée à 21 h 38.

Lucie Piédalue, présidente

Valérie Daigle, directrice